

Piloter une démarche de prévention
des risques psychosociaux (RPS)

PUBLIC



Toute personne chargée de piloter ou de contribuer à une démarche de prévention des risques psychosociaux : préventeur, fonction RH, membres CSE, encadrement, relais terrain...

PRÉREQUIS



Aucun

DURÉE



2 jours

FORMAT



INTRA : Présentiel ou distanciel

INTER : Présentiel ou distanciel

DATE INTER 2023



- 7 – 8 mars
- 10 – 11 octobre

TARIFS



INTER-ENTREPRISES :

1 335 € HT par participant -
déjeuner inclus

INTRA :

Nous consulter

CONTACT



04 37 48 81 31

contact@faral.net

www.faral.net

OBJECTIFS

Être capable de piloter une démarche de prévention des risques psychosociaux sur le terrain, et pour cela :

- Comprendre le mécanisme RPS
- Mobiliser les acteurs internes à travers la compréhension des enjeux humains, économiques et juridiques
- Élaborer un programme de prévention
- Construire une feuille de route pour le déploiement d'une culture en RPS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Études de cas
- Passation du test (attitudes d'écoute)
- Jeux de rôle
- Évaluation des acquis (questionnaire)

Les
+
de
FARAL

- **Traduire un sujet complexe** en idées clés accessibles via l'appropriation de logique de prévention
- **Plusieurs points d'arrêt tout au long de la formation** pour établir progressivement une feuille de route sur les modalités de mise en œuvre des outils et méthodes dans l'entreprise

LE PROGRAMME DE FORMATION

Notions incontournables sur les RPS

- La particularité des risques santé
- Le champ des RPS : stress, violence et harcèlement
- La qualité de vie au travail : évolution sémantique ou concept à part entière ?
- Les apports du cadre réglementaire

Convaincre ses interlocuteurs

- Comprendre les impacts sur la santé physique et mentale
- Améliorer la dynamique d'équipe
- Démontrer le potentiel de performance d'une telle démarche
- Construire un argumentaire autour des différents enjeux

Comprendre la relation tension / régulation en jeu dans les RPS

- Les RPS : une approche multi-causale
- Identifier les facteurs de risques
- Repérer les moyens de prévention existants

Envisager les différents leviers pour agir sur le sujet

- Définir le périmètre, les rôles et les missions du référent
- Structurer les étapes d'une démarche globale
- Construire les indicateurs d'alerte et analyser les remontées terrain
- Mobiliser les acteurs relais : encadrement, RH, médecin du travail, CSE

Traiter une situation de tension

- Savoir écouter et se positionner face à une personne en difficulté
- Recueillir des informations : conduire un entretien, analyser la situation de travail
- Gérer les situations individuelles et tirer des enseignements

Promouvoir les ambitions en vision

- Identifier les conditions de réussite de sa démarche : traduire ses ambitions de manière opérationnelle
- Positionner les rôles et contributions de chacun
- Jalonner les différentes étapes dans le temps : apporter une vision pour donner du sens

Mise en perspective

- Construction d'un plan d'actions
- Communication autour du rôle du référent
- 1ère action de sensibilisation
- Passation du test d'attitudes d'écoute